

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 54 (1946)

Heft: 43

Vereinsnachrichten: Le budget d'une grande entreprise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allocution de M. Winston Churchill au Comité international de la Croix-Rouge

le 16 septembre 1946

On a dit que les fondateurs de la Croix-Rouge n'ont recueilli que peu de gratitude. J'ai lu quelque part que leurs noms ne figuraient même pas dans un gros dictionnaire d'histoire européenne. Et pourtant ceux qui connaissent ces choses honoreront à tout jamais la mémoire de Jean-Henry Dunant, de Gustave Moynier, du général Dufour qui furent, dans les années soixante du siècle dernier, de grands précurseurs. Tous furent bénis d'une longue existence et — pour autant que ce soit une bénédiction — d'une longue vieillesse.

Il faut bien se garder de sous-estimer des hommes et leur œuvre. Il arrive, en effet, que de mauvais arguments, présentés sous une forme habile, paraissent contredire les raisons les meilleures. Ainsi on leur a objecté parfois: «Comment pourriez-vous humaniser la guerre?» «Comment pourriez-vous la prévenir?» Ou bien encore: «A quoi bon prétendre être impartial?»; et ainsi de suite... Néanmoins, de telles objections ont perdu leur vigueur devant la persévérance et la persistance de ces pionniers.

Dans la grande guerre de 1914—1918, que nous devons appeler aujourd'hui la «Première Guerre», l'activité du Comité international de la Croix-Rouge prit une extension immense. Il se chargea alors de la protection des prisonniers de guerre et pendant le récent conflit, cette œuvre a revêtu la plus haute importance.

Jadis, il y avait en Europe bien des facteurs de cohésion: il y eut les Romains, puis l'empire de Charlemagne, le christianisme, puis les alliances aristocratiques et cosmopolites, les rapports étroits entre familles régnantes qui, au temps de la Reine Victoria, créèrent entre les pays une sorte de lien commun. Tout cela a maintenant disparu. Autrefois, la guerre prenait certains aspects chevaleresques qui en masquaient quelque peu l'aspect criminel. Ces coutumes furent observées dans les guerres du 17^e et du 18^e siècles; mais, dans ce terrible 20^e siècle, tout cela s'est effacé. Toutes les relations se sont rompues dans le choc des armées. Entre nations en guerre, plus aucun point commun. Jamais la destruction de tout contact humain n'avait encore atteint un degré aussi diabolique qu'en ces deux dernières guerres.

Une seule chose a été sauvée, qui a permis de maintenir au lien entre les nations. Un lien non pas intact, mais qui fut néanmoins une grande force agissante: l'œuvre du Comité international. La Croix-Rouge fut un terrain d'entente — le seul, entre les camps hostiles — où des hommes pouvaient se tendre la main, reprendre conscience de leur humanité commune et reconnaître la valeur du droit et des conventions. C'est là un résultat magnifique. Il témoigne de l'esprit de ceux qui consacrèrent leur vie à ce but, et c'est une œuvre suisse. Une œuvre suisse au premier chef, et qui prouve bien que le maintien d'un fort esprit d'indépendance ne signifie aucunement le désintéressement du sort et des affaires du prochain moins privilégié.

Il y a des jours où l'espoir et la confiance jaillissent avec force; il y en a d'autres où l'on est déçu de voir qu'après tant de difficultés vaincues, on n'atteint en apparence que de si pauvres résultats. Il y a des jours, où l'on ne saurait nourrir les mêmes espoirs qu'après l'autre guerre. Et pourtant, les forces morales montent et nulle puissance organisée ne saurait arrêter la marche de la civilisation. Ceux qui, pionniers dans ce domaine international, ont contribué au développement du Comité international de la Croix-Rouge, serviront toujours à préserver ces formes de la civilisation qui permettent d'aplanir les difficultés, voir les différends d'une humanité égarée, qui se crucifie elle-même. Leur rôle, en ce monde, est honorable et leur contribution de valeur; ils peuvent s'endormir la conscience tranquille, après leur journée de labeur.

Le budget d'une grande entreprise

Il en est du Comité international de la Croix-Rouge comme de toute entreprise d'une certaine importance: l'étendue de son activité dépend des moyens financiers qui sont mis à sa disposition. On peut avoir aujourd'hui l'idée simpliste que, la guerre étant terminée, plus personne n'a besoin du Comité international. Il n'est pas nécessaire de souligner combien cette illusion dangereuse pourrait causer de mal, et de mal inutile.

Jusqu'à présent, les dépenses ont toujours été couvertes par des recettes. Aux sorties totales du temps de guerre de 44 480 627 fr. 74, ont correspondu des rentrées pour 44 687 745 fr. 94 de sorte qu'à la fin de 1945, il restait un petit solde actif de 207 118 fr. 20.

Le budget de 1946 présentait déjà des réductions massives d'environ 37 % par rapport à 1945, et effectuées naturellement au détriment

de bien des actions urgentes. Il prévoyait 1 963 000 fr. pour les frais administratifs, 4 070 000 fr. pour les salaires du personnel travaillant en Suisse et 3 970 000 fr. pour les frais des délégations, donc un total de frs. 10 003 000 fr. A la suite d'une révision, en mars 1946, ce budget a été encore réduit et ramené à 8 986 560 fr.

Comment le financement de ces dépenses s'est-il effectué? D'une part grâce aux contributions des Sociétés nationales de Croix-Rouge et des gouvernements, et de l'autre grâce à une avance de la Confédération. Actuellement, l'on se préoccupe d'assurer la couverture de ces avances. Durant la guerre, on pouvait compter que les puissances intéressées, comme aussi différentes organisations de secours, continueraient d'appuyer financièrement le Comité international. Par ailleurs le peuple suisse et ses autorités se sont chargés d'une part considérable de cet appui matériel, puisque le 55 % de tout l'argent reçu par le Comité vient de notre pays. Par la suite cependant, l'Italie, l'Allemagne et le Japon, ont cessé complètement leurs prestations. Les autres pays, d'autre part, se trouvent à tel point chargés par leurs tâches nationales qu'on ne peut malheureusement attendre d'eux que des contributions relativement peu importantes. Les différentes sociétés nationales qui ont jusqu'ici contribué dans une mesure considérable au financement du Comité, sont maintenant engagées lourdement dans leur propre pays et éprouvent souvent de grandes difficultés à réunir les sommes qu'elles voudraient mettre à la disposition du Comité. C'est donc de l'esprit de sacrifice de notre pays et de ses représentants parlementaires que dépendra dans une mesure appréciable l'étendue des tâches que pourra accomplir le Comité de Genève.

Dans la zone russe

Après des pourparlers prolongés, les autorités soviétiques ont donné l'autorisation au Comité international de la Croix-Rouge d'entreprendre une action d'une certaine envergure dans la zone d'occupation russe en Allemagne.

Le Comité international et la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale y ont intéressé plusieurs donateurs qui ont fourni les apports suivants: Don irlandais: sucre et lait condensé; Croix-Rouge sud-africaine: médicaments, soupes, caramels vitaminés, savon, etc.; Commission mixte de secours: médicaments et jouets; différentes sociétés de Croix-Rouge de l'Empire britannique: vitamines D; Union internationale de Secours aux enfants: lait condensé; Conseil œcuménique mondial: sucre; Centrale sanitaire suisse: textiles; Fonds recueillis par la collecte de prisonniers de guerre allemands aux Etats-Unis.

L'une des actions les plus importantes a été l'action alimentaire en faveur de 12'000 enfants aux mois de juillet et août. Il s'agissait de donner pendant quatre semaines, à ces enfants un repas supplémentaires de 500 calories par jour. Afin d'éviter que les marchandises ne passent au marché noir, la distribution s'est faite directement sur place sous forme de repas distribués dans les écoles et dans des cuisines communautaires. Il va sans dire que seule une partie des enfants sous-alimentés ont pu être atteints.

Dans des homes d'enfants et des écoles enfantines dans le cadre de l'action en faveur des enfants, on a également distribué du sucre, des conserves de viandes, du lait en poudre et du lait condensé, des jouets. On a pu notamment donner à chacun des enfants, 20 grammes de sucre par jour, pendant trois mois.

Le tri des cas les plus graves a été opéré par des médecins allemands en collaboration avec les centres sociaux et les comités féminins de secours locaux. La distribution des aliments s'est faite par l'intermédiaire de la Volkssolidarität, groupant les centres sociaux officiels, les comités féminins de secours, le Comité pour la jeunesse, l'Œuvre de secours évangélique et l'œuvre de Caritas.

On a choisi comme zones à secourir exclusivement les régions souffrant de sous-alimentation prolongée, principalement dans la partie est de la zone russe, dans la partie est du Brandebourg et dans les régions périphériques de Berlin qui ne sont pas comprises dans le régime des quatre zones. On a pris également en considération des

Sanitätshaus	W. Höch-Widmer	Narau
Ärzte- und Spitalbedarf		
Krankenpflegeartikel		
Verbandmaterialien		
Telephon 2 36 55 und 2 10 07		
Ausrüstung von Krankenmobilen-Magazinen und Belieferung von Samaritervereinen		